

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1935)**

Heft 13

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rohn, président du Conseil d'Ecole de l'Ecole Polytechnique fédérale, qui y assiste, malgré ses nombreuses occupations et y prononce une allocution très appréciée, sur certains sujets actuels. La partie récréative qui suit comporte des productions variées créées et données par des jeunes membres du Groupe, qui étaient restés plus ou moins muets les années précédentes et semblaient devoir le rester toujours.

C'est donc dans d'excellentes conditions que l'année 1934 se termine, ce qui permet de bien augurer de l'année 1935.

E. E.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Cette année encore, de nombreux recouvrements de la cotisation (*Fr. 12,25* ou *Fr. 6,25*) pour l'année 1935 sont rentrés « impayés », soit que l'intéressé ait été absent, soit qu'il ait confondu cette cotisation « centrale » avec celle qui concerne les sections.

A cette occasion, le secrétariat de la *S. I. A.* rappelle aux membres de la Société qu'outre la cotisation visant leur section, ils ont, conformément à l'article 47 des statuts, à payer une contribution en faveur de la Société. Les retardataires sont priés de s'acquitter par versement au compte de chèques postaux *VIII 5594*.

Zurich, le 4 juin 1935.

Le Secrétariat.

BIBLIOGRAPHIE

Zeitgemäss werben, von *Paul O. Althaus*, Zurich 6, Hadlaubstrasse, 80.

Une plaquette-album, de 50 pages (23/32 cm), dans laquelle un de nos plus habiles et de nos plus achalandés « conseils en publicité » fait part, avec une franchise et une générosité méritoires, des leçons que lui a inspirées un quart de siècle d'activité publicitaire dont le succès fut constant.

Voici un résumé de la table des matières de cet ouvrage, où sont dévoilées, analysées et critiquées, par le texte et par l'image, bien des finesses du métier de publicitaire et aussi quelques charlataneries :

Table des matières : Ketzrisches über die Reklame von Heute. — Die Schutzmarke. Die Wortmarke. Die Standardfigur. Die Packung. — Reklametechnik und Reklamepsychologie. — Reklame-Psychologie und Reklame-Praxis. — Plakate. — Schaufensterreklame. — Reklame-Beratung. — Kollektiv-Reklame. — Wie's gemacht wird.

Toutes les publications didactiques de *M. P.-O. Althaus* sont toujours instructives, jamais ennuyeuses et même recèlent des traits d'humour divertissants.

Le Larousse de l'Industrie et des Arts et Métiers.

Fidèle à la promesse qu'elle avait faite au début, la Librairie Larousse, pour terminer ce grand ouvrage avant la fin de l'année, fait maintenant paraître deux fascicules par semaine. Et plus la publication avance, mieux on se rend compte des vrais services qu'elle est appelée à rendre dans l'industrie. Qu'on parcoure, par exemple, dans les derniers fascicules parus, les importants articles consacrés au *chlore*, au *ciment*, aux *colorants*, au *coton*, au *cuivre*, on verra avec quelle compétence et quel remarquable sens pratique ils sont rédigés. L'industriel, l'ingénieur, trouveront là tous les renseignements, toutes les suggestions même qui peuvent leur être utiles, comme ils trouveront au mot *chimie*, si largement traité, un memento théorique précieux en bien des cas. Faut-il ajouter qu'à une époque où tout ce qui touche à l'industrie éveille dans le public une curiosité si générale, un tel ouvrage présente même pour les profanes un très vif intérêt : ne nous initie-t-il pas à tout le mécanisme de l'activité de notre temps ? Lisez notamment les articles *chemins de fer*, *cinéma*, et combien d'autres ! (Le fascicule double, 4 fr.)

Applications agricoles et rurales de l'électricité, par *M. Vignerot*, ingénieur en chef du Génie Rural ; *L. Patrie*, ingénieur principal du Génie Rural ; *G. Dabat*, ingénieur principal du Génie Rural. — Un volume (16,5 25), de 334 pages, 280 figures, fr. 40. — Librairie de l'Enseignement technique, Paris.

L'électrification des campagnes françaises, entreprise sur une vaste échelle en 1920, au lendemain de la grande guerre, peut maintenant être considérée comme achevée dans la plupart des départements ; on évalue à plus de 6 milliards de francs le montant des travaux d'électrification rurale exécutés au 31 décembre 1934 et à 27 500 le nombre des communes rurales qui, depuis 1920, ont été dotées d'une distribution d'énergie électrique.

Mais, l'électrification des campagnes n'aura pleinement atteint son but que le jour où le cultivateur emploiera largement dans sa ferme l'électricité mise à sa disposition.

Certes, dans beaucoup de régions, le courant est malheureusement encore trop cher et les agriculteurs se bornent le plus souvent, à utiliser l'électricité pour l'éclairage.

C'est par l'éducation des populations et par un aménagement judicieux des tarifs que l'on provoquera la généralisation souhaitable des emplois de l'électricité à la campagne. Pour aider à atteindre ce but, les auteurs se sont attachés à mettre en évidence les commodités et les avantages que les usagers peuvent attendre des applications bien comprises de l'électricité (éclairage rationnel des bâtiments de la ferme, applications domestiques, applications agricoles et rurales). Ils ont, notamment, longuement étudié les conditions d'adaptation du moteur électrique à la commande des diverses machines agricoles. Enfin, dans un chapitre spécial qui traite des questions relatives à la vente de l'énergie électrique, ils préconisent de nouveaux modes de tarification bien adaptés aux besoins des agriculteurs.

Leur exposé, mis à la portée de tous, ne suppose aucune connaissance technique spéciale ; il s'adresse à la fois aux cultivateurs et aux petits artisans des campagnes, aux ingénieurs, aux distributeurs et aux chefs de secteurs ruraux, aux installateurs électriciens, ainsi qu'à toutes les personnes qui, à des titres divers, s'intéressent aux questions d'économie rurale.

Le chauffage par les combustibles liquides, par *A. Guillemic*, ingénieur des A. et M. et de l'Ecole supérieure d'électricité. — Un volume (16/25) de 394 pages, avec 338 figures dans le texte et de nombreux tableaux. — Prix relié : 110 francs. — Librairie polytechnique Ch. Béranger.

Les architectes, ingénieurs, installateurs de chauffage central, et aussi bien les industriels ou propriétaires d'immeubles, accueilleront avec plaisir cet ouvrage qui mettra à leur disposition une documentation d'autant plus précieuse qu'elle a été rédigée par un technicien averti et qu'elle est le fruit d'une longue expérience pratique.

Aucun aspect de la question n'a été négligé et le lecteur trouvera là tous les renseignements qu'il peut désirer sur les combustibles liquides, leur stockage, les brûleurs et les installations en général, ainsi que sur les problèmes annexes qui se posent à leur sujet, comme, par exemple, celui de la régulation automatique des installations.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'architecture et de décoration.

L'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué, en collaboration avec le Groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, ouvre un concours d'architecture et de décoration entre les dessinateurs, apprentis, élèves architectes et décorateurs, âgés de moins de 30 ans, domiciliés dans le canton de Vaud. Une somme de Fr. 700 est mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs travaux. Pour renseignements et programmes, s'adresser à la concierge de l'Ecole cantonale de dessin, place de la Riponne 3, à Lausanne, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Voir page 3 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.